

# De plus en plus de seniors veulent travailler au-delà de la retraite

La plupart des Suissesses et des Suisses ne veulent pas même discuter de l'élévation de l'âge de la retraite. Mais une tendance se dessine dans l'économie. Car dès 2022, les enfants du baby-boom prendront leur retraite. Bien des employeurs se retrouveront alors devant la question de savoir comment amortir cette vague de départs à la retraite.

## Avec Activa, les CFF font de la promotion pour les départs à la retraite à venir

Un nombre particulièrement élevé de collaborateurs issus de la génération des baby-boomers et au seuil de la retraite attend les CFF. La régie fédérale devra remplacer environ la moitié de ses collaborateurs pour raison d'âge en l'espace de 13 ans seulement, donc de 2022 à 2035. Le thème de l'âge de la retraite acquiert ainsi toujours plus d'importance dans la politique du personnel des CFF. La régie s'est donc fixé pour but de créer un environnement permettant aux collaborateurs d'un âge avancé de rester dans la vie active le plus longtemps possible. Avec le modèle de départ à la retraite et de temps de travail Activa, il s'agit de rendre attractive une vie professionnelle plus longue aux salariés d'un certain âge. Dès 60 ans, ils ont dé-

sormais la possibilité de réduire progressivement leur activité et de continuer à travailler trois ans au maximum au-delà de l'âge de l'AVS.

## Les transports urbains zurichois (VBZ) misent sur 66plus, qui permet aux chauffeurs de travailler jusqu'à 70 ans

La situation d'autres moyens de transport tels l'entreprise de transports publics de la Ville de Zurich VBZ n'est pas tout à fait aussi dramatique. Mais pour elle aussi, il devient toujours plus difficile de trouver assez de chauffeurs de bus et de tram suffisamment qualifiés pour remplacer les départs dus à l'âge. «Nous engageons environ 100 nouveaux collaborateurs et collaboratrices en tant que chauffeurs chaque année. Il n'est pas facile de recruter tant de nouvelles personnes», dit le chef de l'entreprise Jürg Widmer. Il y a donc près de deux ans, les VBZ ont initié un essai pilote, le projet 66plus. Il permet à des chauffeurs de tram et de bus déjà à la retraite ou près de l'être de continuer à travailler à temps partiel et sur la base d'une rémunération horaire. Ainsi, les VBZ espèrent pouvoir combler les lacunes dans le plan de travail. L'engagement selon ce modèle se fait pour une durée d'une année après l'emploi régulier et peut être répété jusqu'à 70 ans au maxi-



Thomas Perret, 66 ans, continue à travailler comme chauffeur de tram et de bus parce que cela lui fait plaisir. Il participe au projet 66plus de l'entreprise de transports zurichoise.

Photo: F. Stamm

imum, pour autant que les exigences médicales soient remplies. L'horaire de travail peut s'élever à entre 10 et 40%. Actuellement, dix retraités, dont une femme, travaillent comme chauffeurs de bus ou de tram pour les VBZ. L'un d'entre eux est Thomas Perret, 66 ans. Il dit: «J'aime mon travail. Pour moi, il représente un fitness physique et mental.» La réforme Prévoyance vieillesse 2020, qui passera en votation le 24 septembre, prévoit aussi davantage de flexibilité en ce qui concerne l'âge de la retraite: entre 62 et 70 ans.

Fredy Gilgen

Traduction: Claudine Schelling

# Les communes zurichoises ont lancé deux référendums communaux

Dans le canton de Zurich, douze communes réunies ou les seules villes de Zurich et Winterthur peuvent lancer un référendum contre des projets de loi du gouvernement et du Parlement. Le 24 septembre, il y aura deux votations en même temps. 67 communes ont lancé un référendum contre le nouveau «Heimgesetz» zurichois (loi concernant les enfants et leur prise en charge institutionnelle). Ce qui est contesté là est surtout la question de savoir qui a quelles compétences et qui doit assumer les coûts correspondants. Dans cette affaire, la balance penche nettement en défaveur des communes. La deuxième votation en matière de politique sociale concerne une modification de la loi sur l'aide sociale. Là, il

s'agit surtout du rejet de la participation formelle et du transfert de coûts sur les communes, faits qui ont incité 26 communes, dont notamment les villes de Zurich et de Winterthur, à lancer le référendum communal.

En ce qui concerne les arguments politiques et de politique sociale, les opinions des communes ne sont pas pour autant les mêmes. Du point de vue de l'Association des présidents de commune du canton de Zurich, il s'agit cependant de façon exemplaire de projets de loi qui prévoient un transfert de charges non influençables de la Confédération et du canton vers les communes.

Jörg Kündig

Traduction: Claudine Schelling



Jörg Kündig est syndic de Gossau (ZH), membre du Grand Conseil (PLR), président de l'Association des présidents de commune du canton de Zurich et membre du comité de l'Association des Communes Suisses (ACS).

Photo: ACS/Nicole Hametner